Namiti S.r.l. - P. Iva 06162571217 - N. Rea: 799272
Sede leg.: Via Cortile, 16 - 80069 Vico Equense (NA)
Sede Op.: Corso Italia, 192 - 80063 Piano di Sorrento (NA)
Email: vendite@holity.com / Tel. 0818087452

Cône de signalisation routière homologué h632_10

Cône de chantier homologué. Matériau : caoutchouc. Hauteur : 54 cm.

Cône de signalisation routière homologué, idéal pour séparer provisoirement des sens de circulation opposés ou signaler des zones concernées par des accidents. Réalisé en caoutchouc peint de couleur rouge et équipé de 3 bandes réfléchissantes de classe II. Stable, résistant et sûr. Facile à manipuler et à transporter.

Caractéristiques techniques :

- Hauteur : 54 cm
- Matériau : caoutchouc
- Bandes réfléchissantes : classe II
- Homologué

INFORMATIONS

- **Hauteur en mm** 540.0000

Cône de signalisation routière homologué h632_10